

PROJET

« Eau et Mutualité »
en Côte d'Ivoire pour
une approche solidaire
et mutualiste de l'accès
à l'eau autour des
centres de santé de
premier contact
dans les territoires



Avec le soutien de :



TABLE DES MATIÈRES

1. Parties prenantes	2
2. Contexte et justification	2
3. Population(s) bénéficiaire(s)	4
4. Zone d'intervention	4
5. Objectif général	5
6. Objectifs spécifiques	5
7. Démarche du projet	6
8. Résultats attendus	6
9. L'ambition à terme du projet	7
10. Calendrier d'exécution	8

1. PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes du projet sont :

- Le Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS) ;
- Le District Autonome des Montagnes (DAM) ;
- Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- La société civile.

Le dialogue a été initié en 2022 avec :

- La Confédération des entreprises de Côte d'Ivoire engagées sur les problématiques de santé (CECI) ;
- Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP-CMU).

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le panorama mondial de l'eau que trace diverses organisations et de nombreuses publications scientifiques est particulièrement angoissant. Les pays sont confrontés à un stress hydrique (dû notamment aux perturbations climatiques) qui ira en s'accroissant si des mesures immédiates ne sont pas arrêtées. Les répercussions sur la santé des personnes sont négatives, directes et immédiates.

Les chiffres produits par les agences du système des Nations-Unies et leurs partenaires sont alarmants. En 2020, selon l'OMS, environ 1 personne sur 4 n'avait pas accès à de l'eau potable à son domicile et près de la moitié de la population mondiale était privée de services d'assainissement. En Afrique subsaharienne, seulement 54% des habitants de cette région utilisent de l'eau potable, une proportion qui chute à 25% dans les contextes fragiles.

Selon la même source, 29% de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable et 55% à l'assainissement. Cette situation est beaucoup plus alarmante dans les zones rurales des pays en développement notamment en Côte d'Ivoire où selon l'ENV2015, 27,8% des ménages en zones rurales se servent prioritairement de la « pompe villageoise » et 21,2% du « puits dans la cour ». Ils ne sont que 5% à pouvoir accéder à une « eau de robinet dans le logement ».

En milieu rural pauvre, la pompe villageoise (40,3%) est la principale source d'eau de boisson, et accessoirement le puits public (18,5%), tandis que l'« eau de robinet dans le logement » est un luxe que ne peuvent se permettre que 1,4% d'entre eux.

Par ailleurs, 79,8% des ménages pauvres ne sont pas raccordés à l'eau courante dont 12,2% à Abidjan, 72,2% dans les autres villes et 91,3% en milieu rural. Les principales raisons évoquées sont le non raccordement de la localité de résidence (64,5% dont 34,9% à Abidjan, 37,4% dans les autres villes et 75,4% en milieu rural) et les problèmes financiers (20,1% des ménages pauvres avec un taux de 36% à Abidjan, 35,9% dans les autres villes).

S'agissant de l'hygiène et de l'assainissement, les ménages pauvres utilisent la nature en milieu rural (43,3%), 20,1% ont un WC à l'extérieur du logement, et 19,06% se servent de latrines dans la cour commune.

En effet, en l'absence d'accès régulier à une eau potable saine, et de dispositifs appropriés d'assainissement permettant d'évacuer dans des conditions adéquates les déchets médicaux et les divers excréments, les centres de santé publics ne sont pas en mesure de délivrer des soins sûrs. Si bien que les usagers qui viennent y chercher des soins, s'exposent, en

réalité, à des risques parfois graves, de l'ordre des maladies nosocomiales.

Pourtant, l'accès à l'eau et à l'assainissement est reconnu par l'Organisation des Nations Unies comme un droit de l'homme.

Nous sommes ici face à un tableau considérablement dégradé des conditions de vie des populations rurales, une situation dont on peut considérer qu'il représente, à ce stade, une atteinte grave à la dignité humaine.

En réponse à ces préoccupations, le Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS), le bureau d'étude français Diagonales, la Mutualité Française et le syndicat des eaux de l'Aude « RéseEau 11 », travaillant en partenariat, sont convenus d'un programme d'actions communes caractérisé par une approche participative, solidaire et mutualiste de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce partenariat a monté un projet dénommé « Intégration de l'accès à une eau de qualité dans la démarche de promotion du mutualisme au service de la santé ». Ce projet vise à améliorer, à l'échelle nationale, les conditions de vie des ménages dans les localités, notamment les moins nantis d'entre eux, grâce à un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement dans les centres de santé et les communautés rurales. Il vise également à leur offrir une meilleure éducation autour des pathologies liées à l'eau et à renforcer leur responsabilité vis-à-vis de ce bien précieux.

3. POPULATION(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

Le projet cible dans sa phase pilote le centre de santé de TIENY-SEABLY dans le district Sanitaire de KOUIBLI. Etablissement Sanitaire de Premier Contact (ESPC), le centre de santé est situé dans la région du GUEMON, l'une des trois régions administrées par le District des Montagnes. Les populations desservies par ce centre de santé en sont les premiers bénéficiaires directs soit environ 13 000 personnes.

4. ZONE D'INTERVENTION

Le projet se déroulera dans le District des Montagnes, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.



¹Le Pass est aujourd'hui un pôle en santé et en protection sociale à but non lucratif qui agit pour appuyer les activités de prévoyance sociale, d'accès à des soins de qualité à un coût abordable. Le PASS est soutenu par deux groupements mutualistes français, le groupe Vyv et la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF). Les domaines d'intervention du Pass couvrent (1) l'appui aux mécanismes solidaires de financement de la santé de types mutualiste (audit, études, conseil, formation) ; (2) l'appui au renforcement des services de santé bâtis en lien avec les politiques publiques et (3) l'apport en expertise et en capacités opérationnelles en réponse à diverses problématiques ponctuelles de santé et de protection sociale.

5. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général du projet est de proposer des travaux d'hygiène et d'assainissement d'un centre de santé de premier contact tout en facilitant l'appropriation du projet par la communauté. D'une façon assez originale, le projet propose le modèle mutualiste comme mécanisme pérenne pour renforcer le rôle exemplaire des communautés sur les défis liés à l'eau. Il s'agit donc dans la pratique de contribuer à l'amélioration de l'accès à une eau de qualité et à la santé des populations du district sanitaire de Kouibli à travers trois leviers clés :

- Un centre de santé devenu référent pour les populations sur l'eau et son bon usage ;
- Une éducation à la santé autour des maladies hydriques, de l'immixtion et de la défécation à l'air libre ;
- Une approche mutualiste permettant une gestion solidaire et partagée de l'accès à l'eau, la production de détergent pour le centre de santé et les ménages à partir d'eau et de sel grâce à une technologie de pyrolyse, la fabrication d'engrais biologiques à partir d'excrétas humains (urines, matières fécales).

Ce projet constituera un pilote de démonstration au service d'une généralisation sur le périmètre du District des Montagnes de la Côte d'Ivoire.

6. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques du projet se déclinent comme suit :

- Faire du centre de Santé de Tieny-Seably un lieu de référence sur la qualité de l'eau et sur les bonnes pratiques quant à l'usage de l'eau pour les populations du district ;
- Mettre en place, en partant du Centre de Santé de Tieny-Seably, une dynamique communautaire innovante centrée sur l'accès à l'eau et à des soins de santé fondée sur les principes du mutualisme ;
- Stimuler les couches populaires à fréquenter le réseau des prestataires publics en améliorant l'accès à l'eau et à des conditions d'hygiène et par conséquent contribuer à l'extension de la Couverture Maladie Universelle ;
- Contribuer au renforcement des partenariats inter et intra sectoriels, notamment en améliorant l'efficacité de la coordination et de la coopération entre le secteur de la santé publique, de la santé communautaire et le secteur privé au sein de l'air de santé couverte par le centre de santé de Tieny-seably.

7. DÉMARCHE DU PROJET

Le projet adopte une démarche innovante fondée sur un triptyque d'actions dans le centre de santé et dans la communauté :

- La conjugaison de l'approche solidaire inhérente au mouvement mutualiste aux travaux d'hygiène et d'assainissement pour améliorer l'accès à une eau de qualité dans les centres de santé ;
- L'appropriation des réflexes sains en matière d'hygiène de vie et la modification des comportements vis-à-vis de la défécation et de l'immixtion à l'air libre pour les populations ;
- La gestion solidaire et partagée de l'accès à l'eau et à la couverture maladie grâce à l'apport de l'ingénierie communautaire apportée par la mutualité sociale.

8. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à la fin de ce projet sont entre autres :

- Le centre de santé de Tieny-Seably est devenu un lieu de référence sur la qualité de l'eau et sur les bonnes pratiques quant à l'usage de l'eau pour les populations du district ;
- Une dynamique communautaire innovante centrée sur l'accès à l'eau et aux soins essentiels fondé sur les principes du mutualisme et de la promotion de la santé est mise en place dans le centre de santé de Tieny-Seably et au sein de sa communauté ;
- Une généralisation sur le périmètre du District des Montagnes est dimensionnée à partir de cette phase pilote réalisée sur le centre de santé de Tieny-Seably.

9. L'AMBITION À TERME DU PROJET

Le Projet ambitionne à terme de :

- Démontrer la capacité du mouvement mutualiste, grâce à la proximité qu'elle sait construire avec les populations, à créer les synergies nécessaires au niveau international et au niveau local, en vue d'accompagner en Afrique des dynamiques d'amélioration de l'accès à l'eau et à la couverture maladie universelle dans les centres de santé ;
- Accroître la qualité des soins, dans un centre de santé public grâce à diverses interventions en matière d'eau et d'assainissement pour améliorer son attractivité et donc d'accroître le recours à l'ordre publique de soins de la zone d'intervention ;
- Stimuler la motivation des couches populaires à fréquenter le réseau des prestataires publics, et par conséquent contribuer à l'extension de la couverture maladie universelle.

10. CALENDRIER D'EXÉCUTION

Le tableau suivant donne un aperçu de la succession des différentes activités dans la phase pilote du projet.

N°	Plan d'action	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
1	Faire du centre de Santé de Tieny-Seably un lieu de référence sur la qualité de l'eau et sur les bonnes pratiques quant à l'usage de l'eau pour les populations du district												
1.1	Etude, assistance et contrôle												
1.2	Construction et équipement												
2	Mettre en place une dynamique communautaire innovante centrée sur l'accès à l'eau et à des soins de santé fondée sur les principes du mutualisme												
2.1	Mobilisation communautaire et communication												
2.2	Mobilisation institutionnelle												
2.3	Formation des relais communautaires												
2.4	Formation du personnel des centres de santé												
2.5	Dotation en matériels et produits d'hygiène aux centres de santé												
3	Stimuler les couches populaires à fréquenter le réseau des prestataires publics en améliorant l'accès à l'eau et à des conditions d'hygiène et par conséquent contribuer à l'extension de la CMU												
3.1	Mise à conformité du centre de santé												
3.2	Formation du personnel de santé												
3.3	Dotation en matériels et produits d'hygiène aux centres de santé												
3.4	Mobilisation communautaire												
3.5	Mise en place de l'antenne locale d'un observatoire d'accès à la CMU												
3.6	Campagne de sensibilisation												
4	Contribuer au renforcement des partenariats inter et intra sectoriels, notamment en améliorant l'efficacité de la coordination et de la coopération entre le secteur de la santé publique, de la santé communautaire et le secteur privé au sein de l'air de santé couverte par le centre de santé de Tieny-seably												
4.1	Mobilisation institutionnelle												
4.2	Table ronde												
4.3	Atelier de capitalisation												
5	Coordination et suivi évaluation												
5.1	Coordination												
5.2	Suivi et évaluation												

POUR PLUS D'INFO :

Jean-Victor AYITE
 Directeur Général
 jv.ayite@pass-pro.org
 +225 01 02 28 82 86

PRÉSENTATION DU PASS

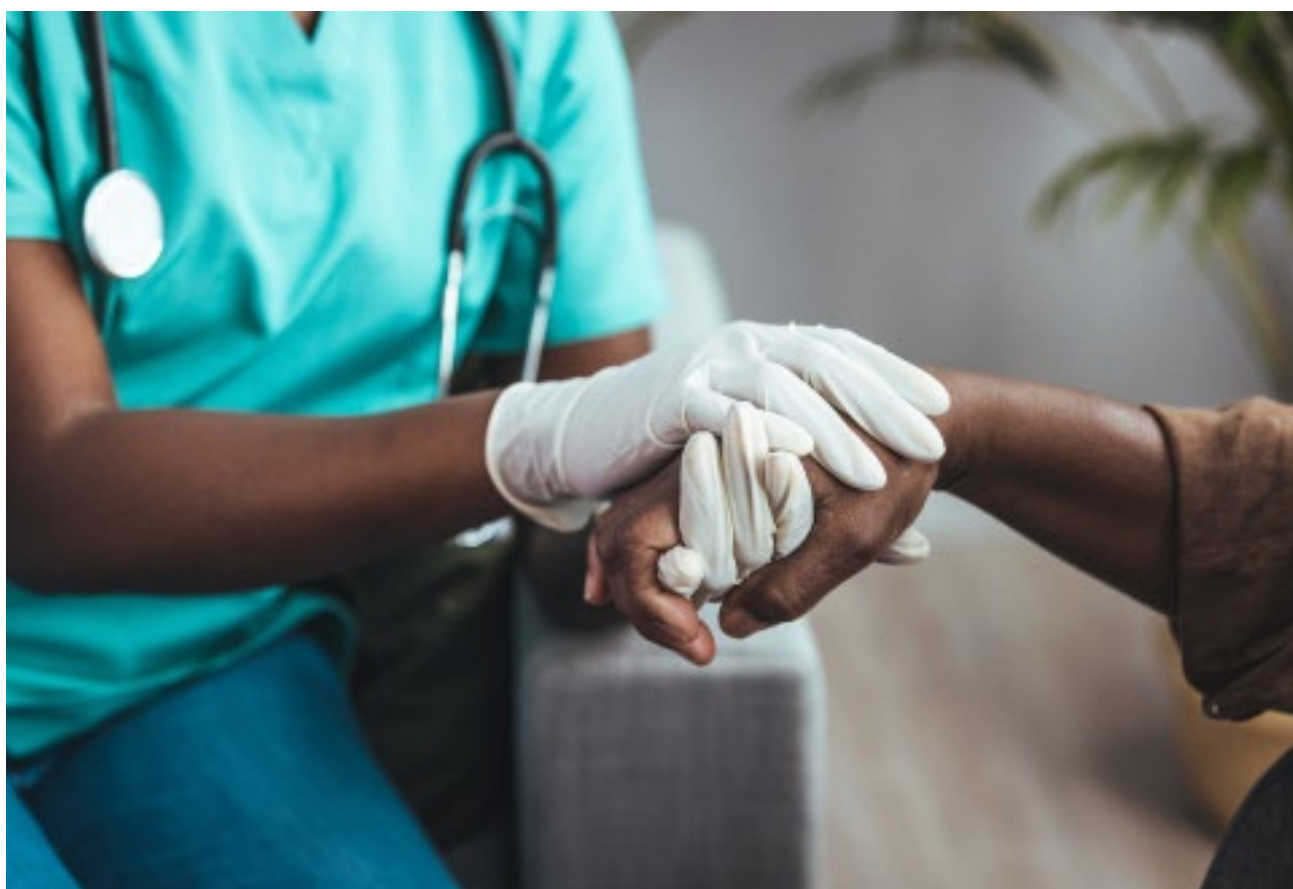
Le Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS) est un pôle d'expertise mutualiste de coopération internationale qui a pour mission de faire émerger des solutions durables et solidaires face aux problématiques d'accès aux soins et de couverture sociale en Afrique Francophone. Pour y parvenir le PASS intervient dans les domaines de la mutualité, la protection sociale, la santé et le développement durable.

Le Pass est basé à Abidjan d'où il opère sous la forme de société par actions simplifiées à but non lucratif.

Soutenu par le mouvement mutualiste français notamment le groupe VYV et la Mutualité française, le PASS fait la promotion du modèle mutualiste en Afrique Francophone notamment en renforçant et en rapprochant les acteurs de la mutualité, de la santé et de la protection sociale, ainsi qu'en appuyant la structuration du mouvement mutualiste.

Les interventions du PASS portent également sur le :

- le renforcement des capacités des acteurs publics et privés dans ces domaines ;
- la conduite d'études et démarches de recherche permettant de soutenir des réflexions pour construire des politiques et des projets efficaces et durables ;
- la promotion de la coopération internationale entre les acteurs de divers pays ;
- la conception et la mise en œuvre des innovations sociales en vue d'améliorer l'indice de développement humain dans ses zones d'intervention.



PRESENTATION DES ACTIONNAIRES DU PASS



Présentation du Groupe VYV

Le Groupe VYV est une Union mutualiste de groupe (UMG) créée le 13 septembre 2017. Il est le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Le Groupe VYV est issu de l'union de plusieurs acteurs mutualistes et de l'économie sociale et solidaire : Chorum, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, MGC, MNT, Groupe Arcadr-VYV, VYV3.

Le Groupe VYV en chiffres

- Plus de 10 millions de personnes protégés
- 45 000 collaborateurs
- 10 000 élus locaux et militants
- 1 700 établissements de soins et d'accompagnement
- Plus de 500 points de contact
- Près de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires



Présentation de la Mutualité française

La Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) regroupe la majorité des mutuelles de santé existant en France. Elle a été créée en 1902. Son premier président est Léopold Mabilieu et ses deux premiers vice-présidents sont Jean-Cyrille Cavé et Édouard Petit. La FNMF représente 38 millions de personnes adhérentes. Elle a un rôle de représentation du mouvement mutualiste auprès des institutionnels et gère aussi 2 500 centres de soins et cliniques (les services de soins et d'accompagnement mutualistes). Son président est Éric Chenut.

La Mutualité française en chiffres

- 488 mutuelles adhérentes à la Mutualité Française
- 21 Milliards de cotisation perçues dont 17 Milliards d'euros de cotisations en complémentaire santé et 4 Milliards de cotisations en prévoyance vie et non vie
- 35 millions de personnes protégées
- 2 800 services de soin et d'accompagnement dont 59 centres médicaux et polyvalents, 735 magasins d'optique et 515 établissements et services médico-sociaux.
- 8 100 actions de prévention et de promotion de la santé par an

LE PASS C'EST UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU MODELE MUTUALISTE

La formation diplômante

Master CAMAPA¹
Master 2 professionnel
à vocation régionale
pour cadre en Assurance
Prévoyance et Mutualité
d'Abidjan

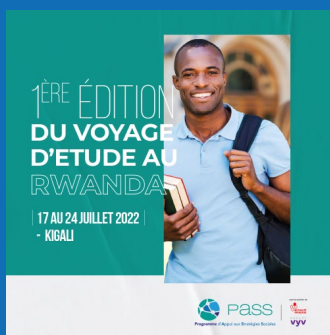


Institut National Polytechnique
FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY



Des opportunités
d'immersion et d'échanges
de bonnes pratiques

Les voyages d'étude :
Kigali/Paris



19 modules de formation



Les mobilisations régionales
sur le rôle des mutuelles
dans la politique de CSU²

Plusieurs conférences
internationales sur la
mutualité en Afrique

La Promotion du genre dans la mutualité



Réseau internationale des Femmes de
l'économie sociale solidaire



L'accompagnement du développement des
mutuelles

L'appui-conseil stratégique



1. Master CAMAPA: Master pour Cadres de la Mutualité, des Assurances et de la Prévoyance d'Abidjan
2. CSU : Couverture Sanitaire Universelle

LE PASS, C'EST ENFIN UNE DIZAINE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT OU EN COURS D'EXÉCUTION

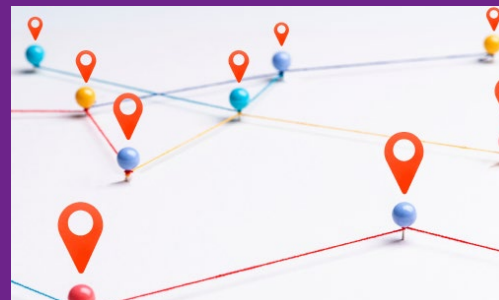
Localisation des ODD³ et Mutualité

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



- L'eau dans les centres de santé ;
- La municipalisation de l'offre de soins

Couverture sanitaire universelle et Mutualité



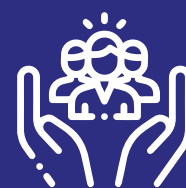
Etude sur la viabilité des mutuelles dans le contexte des CSU⁴

Genre et Mutualité

- Renforcement du rôle des femmes dans la CMU ;



Initiative de protection sociale en milieu rural



Santé communautaire et Mutualité



- Appui au renforcement de la filière diabète et hypertension artérielle dans les ESCOM⁵ ;
- Appui à la revitalisation des formations sanitaires urbaines à base communautaire

Promotion de la santé et Mutualité



- Caravane de la santé et de la citoyenneté en milieu scolaire ;
- Rôle des jeunes dans la promotion de la santé en zone urbaine

3. ODD : Objectifs de Développement Durable.
 4. CSU : Couverture Sanitaire Universelle
 5. ESCOM : Établissement Sanitaire à base Communautaire



avec le soutien de



Contacts :
Abidjan, Cocody II Plateaux les vallons; lot 2578, ilot 217
27 BP 394 Abidjan 27
Tel : +00225 27 21 38 99 91
info@pass-pro.org

 @passmut  @programme_pass  Programme Pass UEMOA

www.pass-mut.org

